

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse... Fr. 150 4 12 25
Etranger... 280 7 13 25

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

C.I.X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Occupation de Gradisca par les Italiens. Revers austro-allemand sur le Dniester.

La région au nord d'Arras, le secteur de Hébuterne, au nord d'Albert, celui de Tracy, au nord-ouest de Soissons, la contrée des Hurlus, en Champagne, continuent d'être le théâtre d'engagements très vifs, mais circonscrits à des objets d'importance toute locale. Les Français enregistrent chaque jour quelque progrès dans les parages d'Arras ; mais cela ne peut conduire à la trouée qui était le but de l'offensive ouverte le 8 mai. Il est possible que l'opération soit reprise sur nouveaux frais ; les Français ont le pied à l'étrier et ils peuvent espérer, par un nouvel effort, grâce aux positions favorables qu'ils ont conquises, enlever le morceau, en y mettant le monde nécessaire. D'après certains renseignements, ce serait le retard d'une division anglaise qui aurait empêché qu'on ne réussisse du premier coup ; d'après d'autres, on aurait eu des méscomptes avec un corps du Midi.

La légation de Roumanie à Rome dément que la Quadruple Entente ait fait une démarche à Bucarest pour donner au gouvernement roumain un délai à l'expansion duquel elle devrait être fixée sur l'attitude de la Roumanie dans la guerre actuelle.

Le Corriere della Sera reconnaît avec regret que l'entente entre les Etats balkaniques est loin d'être réalisée. On avait annoncé, dit-il, la prochaine intervention de la Bulgarie contre la Turquie, mais aucun fait n'est venu et ne viendra peut-être, pour le moment, prouver le fondement de ces prévisions. La Bulgarie n'exige pas seulement la réoccupation de la Thrace jusqu'à la ligne Enos-Midia. Elle veut absolument satisfaire ses aspirations nationales en Macédoine. C'est là toujours le point scabreux de la question balkanique. La Bulgarie ne veut rien céder de ses prétentions ; la Serbie et la Grèce, de leur côté, ne sont pas disposées à faire quelque concession aux Bulgares. Un diplomate serbe disait dernièrement à Rome : « Je suis natif de Belgrade, mais j'aimerais mieux les Autrichiens à Belgrade que les Bulgares à Monastir. » Et un diplomate grec a dit de son côté : « Que Monastir devienne serbe, passe ; mais qu'il puisse devenir bulgare, cela jamais. » Or, il faut se rappeler que le général von Linsingen se trouvait tenu en échec. Les Russes ont dû avoir l'avantage du nombre ; ils avaient, en tout cas, celui de la position, attaquant depuis la hauteur l'adversaire qui essayait de remonter du fond de la vallée pour gagner le plateau.

La défaite éprouvée par le général Linsingen à Zuravno aurait moins de gravité si sa gauche, qui devait attaquer la tête du pont russe de Mikolaïf, à l'endroit où la ligne Stryi-Lemberg franchit le Dniester, n'avait subi coup sur coup deux échecs. Les Russes sont encore, ici, sur la rive sud du fleuve ; le 4, ils avaient fait reculer l'ennemi d'une façon assez sensible ; le 8 et le 9, ils l'ont de nouveau foulé, en lui prenant 2000 hommes.

Pour peu que le succès des Russes se soutienne, les résultats des derniers efforts austro-allemands dans la Galicie méridionale pourraient se trouver rapidement annulés. A l'est de Przemysl, violentes attaques du général Mackensen dans la direction de Lemberg.

Hier après midi, vendredi, est parvenue à Berlin la note annoncée par les Etats-Unis. Nous n'en connaissons encore que le résumé. Cette note insiste sur les droits des neutres, refuse de reconnaître la zone de guerre établie par l'Allemagne dans la mer du Nord, rappelle que le torpillage du *Lusitania* est un acte sans précédent dans l'histoire des guerres, signifie

que la responsabilité de l'Allemagne est entière dans cette catastrophe, réclame d'elle des mesures sauvegardant les droits des citoyens américains et demande que l'Allemagne donne des assurances formelles à cet égard.

C'est donc la substance de la note précédente sur un ton plus accentué. L'Allemagne ne pourra pas se dérober par une discussion diplomatique aux assurances qui sont exigées d'elles et, si elle tentait d'user encore d'une réponse dilatoire, une rupture prochaine entre les deux Etats devrait être envisagée.

La légation de Roumanie à Rome dément que la Quadruple Entente ait fait une démarche à Bucarest pour donner au gouvernement roumain un délai à l'expansion duquel elle devrait être fixée sur l'attitude de la Roumanie dans la guerre actuelle.

Aujourd'hui, le Conseil national, délaissant le terrain des initiatives parlementaires, si fertile en postulats, motions et interpellations, s'est mis à un patient ouvrage de raccommodage, auquel le Conseil des Etats a déjà voté ses soins.

Reviser une loi ayant même qu'elle soit entrée en vigueur, voilà, certes, qui n'est pas banal. C'est le record de la réforme législative. Cette aventure arrive à la loi d'assurance-maladie et accidents adoptée par le peuple le 4 février 1912.

Ainsi que nous lont expliquée MM. Deschenaux (Fribourg) et Hirter (Berne), rapporteurs de la commission, la caisse nationale d'assurance, dont le siège est à Lucerne, a entrepris les travaux préparatoires pour l'application de l'assurance-accidents. En procédant à cette besogne pratique, les organes d'exécution se sont aperçus que la loi n'avait pas tout prévu. Certains textes ne s'adaptent pas avec l'élasticité désirables aux cas complexes qu'il s'agissait de résoudre. C'est pourquoi la Direction de la caisse nationale se vit obligée de demander au Conseil fédéral une interprétation authentique de la loi, de manière à plier les textes aux nécessités de l'expérience. Le Conseil fédéral ne voulut pas entrer dans cette voie. Il préfère la voie plus corrente de la révision. Puisque la loi avait des lacunes, de mieux était de la compléter. C'est ce qui a été fait, et voilà la raison pour laquelle les Chambres sont saisies d'un projet de loi complémentaire sur les assurances.

C'est uniquement sur le terrain de l'assurance obligatoire contre les accidents que se meut cette réformette. Les lignes fondamentales de l'édifice restent intactes. Les difficultés actuelles d'application résultent, en particulier, du fait suivant :

Un certain nombre de chefs d'entreprises ont assuré leurs ouvriers par des contrats avec les Compagnies privées. Or, il serait dans l'intérêt de la caisse nationale d'assurance que les catégories d'ouvriers placées sous le régime de la loi de 1912 fussent assurées uniquement auprès de l'établissement officiel et non plus auprès des Compagnies. Pour cela, il faut que les polices privées puissent être dénoncées pour l'époque où la caisse nationale inaugurerait son activité. C'est à quoi tend le projet complémentaire.

Après avoir touché ce point et exposé en général les adjonctions faites à la loi, les rapporteurs ont laissé la parole à M. le conseiller fédéral Schuhmesser, qui est entré dans le détail de son œuvre.

A cette occasion, a surgi, comme au Conseil des Etats, la question de la fameuse « promesse Comtesse ». M. Secretan, qui a sur le cœur l'admonestation infligée à son journal par le Département politique fédéral, a demandé des explications sur cette intervention de M. Comtesse, la jugant incompatible avec la neutralité que doit observer le Conseil fédéral en présence des consultations populaires. M. Secretan voit dans cette immission un danger pour la sécurité des institutions.

Nous avons déjà parlé de l'arrestation de cinq religieux dominicains de Bari accusés de haute trahison. Une enquête judiciaire est en cours à leur sujet et l'*Osservatore Romano* dit avoir des raisons de croire que l'enquête prouvera l'innocence des religieux.

A ce propos, l'organe du Vatican, par la plume de son directeur, se plaint de l'attitude de certains journaux italiens qui ont parlé de ce présumé cas de trahison avec un luxe de détails dont on devine aisément le but. Il se demande ce que fait la censure italienne et pourquoi elle laisse divulguer des bruits qui pourraient engendrer la défiance réciproque, troubler la bonne harmonie, fournir des prétextes aux discorde et aux récriminations.

M. Secretan flaire là dedans une vaillante manœuvre électoral indigne d'un conseiller fédéral.

Répondant à la question posée par le député de Lausanne, M. Schuhmesser plaide les circonstances allemandes. La déclaration de M. Comtesse a été faite loyalement, au grand jour. Elle fut publiée immédiatement. Pourquoi les adversaires des assurances ne l'ont-ils pas attaquée dans la campagne référendaire, alors qu'on était dans le feu du combat ? M. Schuhmesser, lui, ne l'aurait pas faite, cette déclaration ; mais il ne veut pas laisser protester la signature de son prédécesseur. L'engagement souscrit par M. Comtesse doit être tenu.

On en est resté à la suite du débat sur la loi complémentaire sera reprise lundi.

LETTER DE PARIS

Un discours du chanoine Collin

Mardi, 8 juin.

Le « Souvenir français » est né, en 1887, d'une pieuse et touchante pensée : l'édification, l'entretien des tombes des militaires et marins français morts pour la patrie.

Le fondateur, toujours vivant et bien vivant, est M. Niessen. Le président actuel est le général de division Pouillet ; les vice-présidents sont le général Farney, le vice-amiral Touchard, M. Krantz, ancien ministre de la guerre ; le trésorier est le commandant de la garde ; le trésorier est le capitaine Guérin et le capitaine de frégate viscomte de Trobriand.

Chaque année, le « Souvenir français » fait célébrer une messe de *Requiem* à la mémoire des militaires et marins français.

Celle de 1915 vient d'avoir lieu, et l'on ne s'etonnera point que, dans les circonstances présentes, elle ait revêtu un caractère de solennité particulièrément imposant.

S. E. le cardinal Amette avait bien voulu la présider. Le président de la République était représenté par le capitaine de frégate Portier ; le ministre de la guerre par le capitaine du T. Enfin, diverses autorités, des diplomates, des militaires ainsi qu'une immense foule remplissant tout le vaisseau de l'édifice étaient venus invoquer Celui qui donne le repos aux morts et la force aux vivants.

Le « Souvenir français » avait demandé au chanoine Collin, le grand patriarche lorrain, de prendre la parole au cours de la cérémonie.

Admirablement placé, juste dernière Son Eminence, je n'ai pas perdu une syllabe du discours et je m'en suis d'autant plus félicité que jamais je n'avais entendu le célèbre orateur messin.

Si R. P. Janvier est, actuellement, le premier de nos orateurs sacrés, le chanoine Collin mérite cependant une des premières places dans l'art que les Bossuet, les Fénelon, les Massillon, les Bourdaloue ont à jamais illustré.

Après avoir touché ce point et exposé en général les adjonctions faites à la loi, les rapporteurs ont laissé la parole à M. le conseiller fédéral Schuhmesser, qui est entré dans le détail de son œuvre.

A cette occasion, a surgi, comme au Conseil des Etats, la question de la fameuse « promesse Comtesse ». M. Secretan, qui a sur le cœur l'admonestation infligée à son journal par le Département politique fédéral, a demandé des explications sur cette intervention de M. Comtesse, la jugant incompatible avec la neutralité que doit observer le Conseil fédéral en présence des consultations populaires. M. Secretan voit dans cette immission un danger pour la sécurité des institutions.

Comme je vous l'ai déjà écrit, le crime de M. Comtesse consiste à avoir déclaré au personnel des C. F. F., en sa qualité de chef du Département des chemins de fer, que les cheminots pouvaient se rassurer sur les effets de la nouvelle loi d'assurance, que leur situation ne servait pas amoindrie sous ce nouveau régime.

M. Secretan flaire là dedans une vaillante manœuvre électoral indigne d'un conseiller fédéral.

Les cheminots comptent sur la réalisation de cette promesse, mais il se trouve qu'elle ne s'appuie sur aucun texte légal. C'est du bouillon pour les morts.

M. Secretan flaire là dedans une vaillante manœuvre électoral indigne d'un conseiller fédéral.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

« Mais des tombes de nos soldats ne sont pas seulement des autels de sacrifice, elles sont aussi des chaires d'enseignement moral ; elles sont là comme une leçon de choses ininterrompue, poignante de la foi française et du patriotisme.

Les cheminots comptent sur la réalisation de cette promesse, mais il se trouve qu'elle ne s'appuie sur aucun texte légal. C'est du bouillon pour les morts.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

Le décret de la croix de croisera, va établir le Chemin de croix français de la guerre préparatrice.

ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20
L'Etranger... 25
Réclames... 50

M.V.X.

LA GUERRE EUROPÉENNE

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Journée du 10 juin
Communiqué français d'hier vendredi, 11 juin :

Rien d'important à ajouter au communiqué d'hier soir si ce n'est :

1. De nouveaux succès dans le Labryrinthe où nous avons continué à repousser l'ennemi.

2. Quelques progrès à l'est du Labryrinthe où nous avons enlevé plusieurs boyaux occupés par les Allemands près de Francheville (?) sur la route d'Arras à Lille.

3. Dans la région d'Hébuterne où nous avons élargi nos galons au nord et au sud du front d'attaque du 7 et conclus plusieurs tranchées. Nous avons fait sur ce point cent prisonniers et pris des mitrailleuses.

4. Des attaques ennemis au nord-est de la baie de Lorient, ainsi que des attaques réitérées contre nos positions au nord et au sud de Neuville, ont échoué.

Le combat corps à corps dans les tranchées au nord d'Ecaille dure encore. Au sud-est d'Hébuterne et à Beau-Séjour, une attaque ennemie a été repoussée hier et cette nuit. Sur le chemin de Fer à Mailly seulement les Français ont réalisé un progrès insignifiant.

Hier soir, les Français ont tenté de nous enlever les nouvelles tranchées conquises le 8 juin en Champagne. Avec des forces importantes et sur un large front, ils ont attaqué au nord de Le Mesnil jusqu'au nord de Beau-Séjour. L'attaque a été complètement brisée avec des pertes lourdes pour l'ennemi. De nouvelles tentatives d'attaque prononcées de nuit ont été

Les évêques anglicans

Londres, 10 juin.
Les évêques anglicans ont publié une lettre pastorale collective engageant les Anglais à entrer dans l'armée.

Le drame du bégumage

On a des précisions suivantes sur l'exploit accompli par le sous-lieutenant aviateur anglais Warneford.

Dundi matin, à trois heures, M. Warneford volait entre Londres et Bruxelles, à une hauteur d'environ 1,500 mètres. Dans le demi-jour, il épercut à une certaine distance, sur sa gauche, la silhouette énorme d'un zeppelin. Il gagna aussitôt de la hauteur et se porta vers le dirigeable allemand, de façon à le dominer, à près de 2,000 mètres.

Arrivé au-dessus, il jeta, une à une, six bombes qui toutes atteignaient leur but. Il en résulta une explosion qui produisit l'éclat de cent coups de tonnerre à la fois, et l'énorme zeppelin dont la masse était enflammée, se mit à tourbillonner. Il s'abattit sur de tout doux dégagement de la commune de Saint-Amand, près de Givet.

Le bégumage était habité non seulement par des religieuses, mais aussi par un grand nombre de femmes et d'enfants réfugiés. lorsque la masse en feu s'abattit sur les bâtiments et qu'il y appela l'incendie et la terreur, des scènes indescriptibles se déroulèrent.

Les corps des 28 Allemands de l'équipage du zeppelin furent jetés dans toutes les directions, sanglants et déchiquetés.

L'incendie fut si rapide que deux religieuses succombèrent dans les flammes.

Un homme ébourge qui était accouru au secours des victimes, paya de sa vie son dévouement : portant un enfant dans ses bras, il s'échappa d'une chambre embrasée lorsqu'il tomba asphyxié. L'enfant périra avec lui. Un autre sauveur ayant saisi un enfant pour l'arracher à la mort dut se jeter de la hauteur d'un deuxième étage et eut les deux jambes brisées.

Navires coulé par un zeppelin

Amsterdam, 11 juin.
Un chalutier hollandais a l'apparté huit survivants des équipages des voiliers anglais "Welfare" et "Laurestine" qui ont été coulés par un zeppelin dans la mer du Nord.

Un vapeur saute

Londres, 11 juin.
Havas. — Le chalutier vapeur Betty a sauté près de Dogger Bank (baie de la mer du nord-est de l'Angleterre). L'équipage est perdu.

Sur le front austro-italien

Milan, 12 juin.
On insiste de Bologne au journal La Sera :

Ce matin, de 4 à 10 heures, sont arrivés, par trains spéciaux, des soldats Italiens blessés provenant d'Ustica. Ils sont tous dégénérés atteints, la plupart aux jambes et aux pieds, à ceux qui les interrogent ces soldats parlent de la guerre avec enthousiasme et tous expriment le désir d'être bienôt rétablis pour reprendre le combat. L'hôpital et plusieurs instituts sont aménagés pour recevoir des blessés.

Milan, 12 juin.

On demande de Rome aux journaux : « On annonce officiellement la mort du lieutenant-colonel Negrotto qui avait été blessé dans l'un des derniers combats. »

Le général Cadorna et l'évêque d'Udine

Le général Cadorna, chef d'état-major de l'armée italienne, et le général Porro, sous-chef d'état-major, ont rendu visite à l'archevêque d'Udine, Mgr Rossi. Après une conversation d'une demi-heure, les deux généraux ont visité le palais archiépiscopal et admiré en particulier les classiques peintures de Tiepolo, da Palma, et de Jean d'Udine.

L'archevêque a ensuite visité l'hôpital militaire et reconforté les soldats blessés.

Garibaldi et ses fils

Milan, 11 juin.
On mandate de Rome au Scolo :

Hier, vendredi, après-midi, le général Riccioli Garibaldi s'est présenté avec ses quatre fils Peppino, Sanie, Merocchio et Riccioli qui sont cardés comme simples soldats au 61^e d'infanterie, les autorités militaires n'ayant pas autorisé la constitution de corps de volontaires.

Démenti

Rome, 11 juin.
(Officiel) — La nouvelle contenue dans un communiqué officiel autrichien qu'un navire de guerre britannique du type "Lion" aurait été coulé au large de San Giovanni di Medua n'est pas vraie. Le navire anglais a éprouvé le commandement autrichien fait illusion, a participé le 9 juin avec une de nos escadrilles de contre-torpilleurs à une opération effectuée avec succès contre les côtes du golfe de Drin, et il est rentré avec l'escadrille dans une de nos bases navales à la vitesse de 10 nœuds.

Le Livre vert italien

La Stampa di Turin a publié une lettre du député Pennisi di Santa Margherita, beau-fils du marquis de San Giuliano, le défunt ministre des affaires

étrangères, lequel déclare suivre l'ordre contre les propositions du gouvernement de 29 mai, parce que, dans le "Livre vert", donne une liste fausse des négociations austro-italiennes ; il y manque des pièces relatives aux pourparlers conclués par M. di San Giuliano, qui importaient essentiellement pour éclaircir la situation.

Dans les flancs d'un navire

Milan, 12 juin.
Le journal La Sera relate de Naples la nouvelle suivante :

« Au commencement de la guerre, au mois d'août 1914, le vapeur allemand Bayern se réfugia dans le port de Naples. La capitainerie du port lui refusa l'autorisation de séjourner à Naples, sa cargaison ayant paru suspecte. Le vapeur fut déchargé par les autorités douanières italiennes. On découvrit alors que la cargaison se composait d'explosifs de tous genres, cartouches, munitions, etc. A fond de cale, on trouva soigneusement dissimulés plusieurs canons et deux armes automatiques. La cargaison entière fut séquestrée car elle n'avait pas été déclarée exactement sur les papiers du navire. Le Bayern était parti de Hambourg avec son chargement le 10 juillet, c'est-à-dire plusieurs jours avant la déclaration de guerre. »

Les Serbes en Albanie

Rome, 11 juin.
On mande de Scutari au Giornale d'Italia en date du 10 juin :

« Les événements qui se déroulent en Albanie depuis quelques jours témoignent de la lutte admirable que les Serbes conduisent avec méthode et avec fermeté. Pendant que les insurgés de Tirana s'acharnent contre Durazzo, par un bombardement répété et intense, les Serbes continuent leur marche victorieuse et ont conquis Tirana. »

Essad pacha, profitant de ce changement de situation en sa faveur, s'est porté à la rencontre des Serbes à Tirana où il a été accueilli fraternellement. De Tirana, Essad pacha a télégraphié à la commission de Scutari d'empêcher les insurgés de traverser le fleuve Matka pour se réfugier en Albanie septentrionale.

Si le plan d'Essad pacha ne réussissait pas, il occuperait même Scutari.

A San Giovanni di Medua, des torpilleurs italiens ont bombardé hier le cap Radoni di Scilla où les insurgés avaient des postes de ravitaillement et d'où ils communiquaient avec nos ennemis. De nombreux maisons ont été brûlées.

Après la prise de Tirana, l'entrée des Serbes à Durazzo est immédiate. Ils arriveront ainsi de nouveau à l'Adriatique, but de leurs aspirations. »

Rome, 11 juin.

Le Giornale d'Italia publie la nouvelle dépendue de Scutari en date du 10 juin :

« Un détachement serbe est entré à El Basan. Un autre détachement comprenant aussi des Monténégrins a occupé Dantakjini et Luma, et s'est avancé jusqu'à Spass-Premci. Il semble vouloir occuper la plaine de Zaorine et descendre sur Alessio. Les Serbes, après avoir occupé El Basan, ont continué leur marche en avant, surmontant la légère résistance qui leur était opposée et ont également occupé Tirana. Or, s'attend à une action immédiate sur Durazzo. »

Sofia, 11 juin.

Une information du bureau serbe de la presse confirme que les troupes serbes ont occupé avant-hier la ville albanaise d'El Basan.

Aux Dardanelles

Communication officiel française d'hier vendredi, 11 juin :

Nous avons consolidé les résultats obtenus dans le combat du 4 juin.

« L'extrême droite, dans le ravin de Kergue-Dere, nous avons réalisé, par des actions de détail, quelques nouveaux progrès. »

Les prisonniers confirmant que les pertes de l'ennemi sont considérables.

Dans la mer Noire

Constantinople, 12 juin.

Au cours d'un combat livré la nuit dernière dans la mer Noire, le croiseur Midilli a coulé un contre-torpilleur russe. Le Midilli est rentré indemne.

Dans la future paix

La Nouvelle Gazette de Zurich publie une interview que M. Max Müller a obtenue, à Paris, du ministre français des travaux publics, M. Sembat, après sa visite à Vichy.

Après avoir prononcé des paroles de reconnaissance au sujet de l'accident fait par la Suisse aux écluses civiles critiques et avoir parlé du ravitaillement de la Suisse et des liens d'amitié qui unissent la Suisse et la France, le ministre a déclaré qu'il espérait que, après la guerre, les peuples se déclinaient à entrer dans la voie de la limitation des armements. Similaire mesure qui devra figurer dans le traité de paix ne pourra, croit le ministre, être réalisée que par le contrôle permanent d'une commission internationale, dont il estime que la présidence devrait être confiée à un Etat neutre, la Suisse par exemple.

Echos de partout

LES AGITÉS

Du Journal des Débats :

La bruyante épope des agités est éternelle et ininterrompue : vous les connaissez ; ce sont toujours les mêmes, ils ne changent pas. Ils entend venir de loin rien qu'à répéter. Telle est la formule que j'emprunte à celui qui, signant un universitaire, mène la campagne dans le Radical.

Tous ce qu'on tentera de dehors sera, non seulement un leurre, mais encore fera courir des risques à l'œuvre laïque que nous nous efforçons de réaliser.

« L'extrême droite, dans le ravin de Kergue-Dere, nous avons réalisé, par des actions de détail, quelques nouveaux progrès. »

Les prisonniers confirmant que les pertes de l'ennemi sont considérables.

Dans la future paix

La Nouvelle Gazette de Zurich publie une interview que M. Max Müller a obtenue, à Paris, du ministre français des travaux publics, M. Sembat, après sa visite à Vichy.

Après avoir prononcé des paroles de reconnaissance au sujet de l'accident fait par la Suisse aux écluses civiles critiques et avoir parlé du ravitaillement de la Suisse et des liens d'amitié qui unissent la Suisse et la France, le ministre a déclaré qu'il espérait que, après la guerre, les peuples se déclinaient à entrer dans la voie de la limitation des armements. Similaire mesure qui devra figurer dans le traité de paix ne pourra, croit le ministre, être réalisée que par le contrôle permanent d'une commission internationale, dont il estime que la présidence devrait être confiée à un Etat neutre, la Suisse par exemple.

En marge de l'Union sacrée

Le évêque de Nantes, Mgr Gouraud, ayant été donner la confirmation à Belle-Ile de la côte sud de Bretagne, voulut rendre visite aux blessés soignés à l'hôpital et leur apporter ses encouragements.

Mais on refusa, paraît-il, l'entrée de l'évêque à l'hôpital.

Le fait, d'autant moins explicable que les blessés escortaient la visite et qu'ils avaient même délegué l'un d'eux pour exprimer à Mgr Gouraud leurs sentiments de gratitude.

Cet incident est signalé par le Morbihan, qui s'étonne, non sans raison, d'au fait procéder.

« L'union sacrée s'arrêtera-t-elle au seuil des hôpitaux de Belle-Ile ? C'est là pourtant quelle doit éclater davantage, au milieu des mutinies et des blessés qui ont souffert pour la patrie. »

Nous nous associons très volontiers, dit l'Echo de Paris, à la protestation de notre confrère. Le geste de Mgr Gouraud était bien naturel et les autorités locales ne pouvoient avoir aucun motif valable pour l'interdire. »

La confiscation des orphelins

M. Maurice Barde écrit dans l'Écho de Paris :

« Qu'est-ce qu'on apprend avec stupeur ? Les hommes politiques voudraient se faire des enfants de ceux qui sont morts pour la patrie ? Le parti a peut-être allongé sa main sur eux ? »

On signale une municipalité de Paris, qui au premier bruit d'une mort s'élança chez la grange venue du soldat tombé au champ d'honneur, lui promit qu'on s'occuperait d'elle et sur l'heure lui fit signer l'engagement de mettre ses enfants orphelins dans un certain établissement d'éducation.

Un autre indice, moins scandaleux certes, mais où le gouvernement culte fait, est le privilège que l'on vient d'accorder à l'orphelinat des armées. Ceux qui ont pour la patrie un attachement sincère et une volonté de servir, peuvent être admis dans l'orphelinat.

« Essad pacha, profitant de ce changement de situation en sa faveur, s'est porté à la rencontre des Serbes à Tirana où il a été accueilli fraternellement. De Tirana, Essad pacha a télégraphié à la commission de Scutari d'empêcher les insurgés de traverser le fleuve Matka pour se réfugier en Albanie septentrionale.

Un autre indice, moins scandaleux certes, mais où le gouvernement culte fait, est le privilège que l'on vient d'accorder à l'orphelinat des armées. Ceux qui ont pour la patrie un attachement sincère et une volonté de servir, peuvent être admis dans l'orphelinat.

Il y aura le dimanche 20 juin une journée de quête, dite journée de l'orphelinat des armées. Le public va croire que ses offrandes seront distribuées entre tous les enfants des soldats morts pour la patrie ; erreur. Cette somme sera attribuée à l'œuvre de Mme Dick May, que l'Etat veut connaître seule.

L'Etat veut ignorer l'œuvre de la rue des Bons-Enfants placée sous le patronage spécial du cardinal archevêque de Paris, l'orphelinat des cheminots, l'orphelinat des chemins de fer, l'orphelinat des employés de banque, l'association nationale pour la protection des veuves et des orphelins de la guerre créée par MM. Flourens et Gauthier de Clagny, la mutualité des veuves, etc. etc.

Enfin, pourachever de nous éclairer sur les préoccupations politiques auxquelles paraît céder le gouvernement, nous avons les articles clairs et nets du journal le Radical et la proposition de loi sur les orphelins de la guerre créée par M. Leon Bourgeois et M. Combes.

Les articles du Radical disent clairement et la proposition de loi dans quelques-uns de ses articles semble vouloir dire que tous les orphelins de la guerre appartiennent à l'Etat.

Tout ce qu'on tentera de dehors sera, non seulement un leurre, mais encore fera courir des risques à l'œuvre laïque que nous nous efforçons de réaliser.

Quant à l'abbé-primate des Bénédictins, il nous a dit beaucoup de bien de son cœur à Einstiedel, qui lui permet de se débrouiller dans la vie quotidienne.

« Quant à l'abbé-primate des Bénédictins, il nous a dit beaucoup de bien de son cœur à Einstiedel, qui lui permet de se débrouiller dans la vie quotidienne.

« Quant à l'abbé-primate des Bénédictins, il nous a dit beaucoup de bien de son cœur à Einstiedel, qui lui permet de se débrouiller dans la vie quotidienne.

« Quant à l'abbé-primate des Bénédictins, il nous a dit beaucoup de bien de son cœur à Einstiedel, qui lui permet de se débrouiller dans la vie quotidienne.

« Quant à l'abbé-primate des Bénédictins, il nous a dit beaucoup de bien de son cœur à Einstiedel, qui lui permet de se débrouiller dans la vie quotidienne.

« Quant à l'abbé-primate des Bénédictins, il nous a dit beaucoup de bien de son cœur à Einstiedel, qui lui permet de se débrouiller dans la vie quotidienne.

« Quant à l'abbé-primate des Bénédictins, il nous a dit beaucoup de bien de son cœur à Einstiedel, qui lui permet de se débrouiller dans la vie quotidienne.

« Quant à l'abbé-primate des Bénédictins, il nous a dit beaucoup de bien de son cœur à Einstiedel, qui lui permet de se débrouiller dans la vie quotidienne.

« Quant à l'abbé-primate des Bénédictins, il nous a dit beaucoup de bien de son cœur à Einstiedel, qui lui permet de se débrouiller dans la vie quotidienne.

« Quant à l'abbé-primate des Bénédictins, il nous a dit beaucoup de bien de son cœur à Einst

politique suisse
des prisonniers

de ce jour.
Hier, la *Semaine*
(publiée par l'Institut
officiel des intellectuels de Lausanne)
a publié un compte rendu des services rendus par les prisonniers aux prisonniers allemands en Allemagne.

Dévoué, au cours de
r avec les autorités d'Allemagne, et qu'il avait
Saint-Charles Borromée d'enverger des
prés des ayant re-

survécu d'une maladie, mais qui viennent évaluer, dès le nombre des victimes, jusqu'au 25 mai, des prisonniers, par lequel la Mission catholique Saint-Charles Borromée a mis en route et actuellement son

abre un appel fut

voie de la presse,
sur les prisonniers,

par d'abondants
de bons gratuits,
un grand zèle,
société bibliographique
de Grandmaison

aris, 5, rue Saint-
secours matriel

sieurs de guerre et
Focier. Plus de
cages et de bro-
recueillis et après

à Fribourg, où
nouveau travail de

on le devine,

le souci fut con-
souvenir, M. l'abbé

Technicum. Celui-
beaucoup d'ordre
plusieurs séminaires
de bonne volonté,
avait reçus d'au-

pendant, il ne faut pas se le dissimuler,

1000 volumes ou brochures sont encore

rien peu de chose. La Mission doit se pré-
parer à assurer aux prisonniers de nou-
veaux envois. Elle s'emploie présente-
ment, comptant plus que jamais, pour faire son œuvre, sur les dons en argent ou

en livres qui lui sont faits, dans l'avance

et qu'elle sollicite instamment de la géné-
rosité française.

la Mission que 12,000 fr., les sacrifices consentis par les particuliers et les éditeurs atteignent près de 80,000 fr. Tel est le chiffre qu'il faut retenir, si l'on veut apprécier la valeur globale des 80,000 ouvrages expédies jusqu'à présent dans les camps d'Allemagne. Ce brillant résultat fait honneur à la charité française, mais ces envois demeurent encore au-dessous des besoins réels de ceux auxquels ils s'adressent.

Le service des saines lectures que dirige M. l'abbé Gremaud avait, au 25 mai, fait écrire à Bonn, 106 caisses et 80 paquets de livres et de brochures. A cette même date du 25 mai, 50,000 tracts venaient d'arriver à M. l'abbé Gremaud, et des envois nombreux lui étaient annoncés.

Sur ce stock de 80,000 ouvrages et brochures, on compte environ 13,000 livres de prières, 7,000 évangiles, près de 4,000 Vies de Jésus. Le reste représente des volumes d'études (7,000), et des publications encyclopédiques ou de vulgarisation scientifique.

Le lecteur qui s'interroge sur les dépenses consenties par la Mission catholique suisse pour assurer de saines lectures aux prisonniers internés en Allemagne, il convient de faire remarquer que la Mission a déjà distribué, par les soins de M. l'abbé Gremaud, plus de 100,000 fr. en secours matériels aux nécessaires et que cette distribution, qui ira en augmentant, a absorbé, pour la plus grande part, les ressources mises à sa disposition par les catholiques français.

D'autre part, reculer devant une dépense d'une dizaine de milliers de francs eût été, en toute vérité, priver les prisonniers d'un réconfort moral qui leur était aussi nécessaire que le pain. L'inaction et le désenivrance sont un terrible danger et mènent vite à la démolition. La lecture d'ouvrages judicieusement choisis est une occupation salutaire à l'esprit et dont le bienfait réagit sur la santé physique elle-même. Elle est source d'endurance et de courage, quand l'ouvrage lui apporte au cœur et à l'âme houle et réconfort.

Ce don nous est fait par M^e Beriswyl, fils de M^e Beriswyl, ancien officier de gendarmerie.

Après avoir fait de brillantes études à l'Ecole supérieure de Fribourg, M^e Beriswyl ne tarda pas à s'expatrier pour enseigner, à la Grande-Bretagne, les fonctions d'institutrices, où elle fut une amie de la famille de Saint-Alary.

M^e Beriswyl cultiva toujours le dessin avec précision. Lorsqu'il prit sa retraite, il se fixa à Paris, où il fit des leçons de modélage du sculpteur autrichien Kautsch. Ses œuvres, toutes fort étudiées et très personnelles, ont été admises dans plusieurs expositions.

M^e Beriswyl a beaucoup travaillé, et elle vient bien aujourd'hui espérer de compléter encore la belle collection qu'elle vient de nous offrir.

Nous la remercions vivement de ne point oublier sa ville natale.

Dans quelques jours, la Société des amis des Beaux-Arts va ouvrir son exposition dans les salles de la Banque d'Etat. La collection de M^e Beriswyl sera exposée.

FRIBOURG

L'abbé Gremaud

M. Milloko Chromof, de Kustandil (Bulgarie), a passé avec succès l'examen de la littérature latine à la faculté de philosophie de l'Université.

Doctorats

M. Bronislas Zaleski et M. Edouard Ptaszynski ont passé avec grand succès les examens du docteurat à la faculté des lettres de notre Université.

Décrets

M. Bronislas Zaleski et M. Edouard Ptaszynski ont passé avec grand succès les examens du docteurat à la faculté des lettres de notre Université.

MEMENTO

A l'Institut de Hautes Etudes, villa des Rives, lundi soir, à 5 h., conférence de M. l'abbé Favre : *Lamarck*.

Le premier a présenté une thèse sur *La politique de Golansk* : le travail du second a pour titre : *Stasie comme pédagogie*.

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 13 JUIN

Saint-Nicolas : 5 h. b., 6 h., 6 h. et 7 h., messe basse. — 8 h., messe des enfants, instruction. — 9 h., messe basse, paroissiale, sermon. — 10 h., office capillaire, exposition et bénédiction du Très Saint-Sacrement. — 11 h., vêpres capillaire, exposition, procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement. — 12 h., chapelet.

Saint-Jean : 6 h. b., messe basse. — 8 h., messe des enfants avec instruction. — 9 h., vêpres, catéchisme et bénédiction. — 10 h., office paroissial, sermon. — 11 h., vêpres et bénédiction. — 12 h., chapelet.

Saint-Maurice : 6 h., messe basse. — 7 h. b., communion des enfants. — 8 h. b., messe chantée, sermon allemand. — 9 h. b., catéchisme français. — 10 h., messe basse, chansons des enfants, sermon français. — 11 h., catéchisme allemand. — 12 h., vêpres et bénédiction. — 13 h., chapelet et prière du soir.

Saint-Domènec : 6 h., messe basse. — 8 h. b., messe chantée, sermon allemand. — 9 h. b., catéchisme français. — 10 h., messe basse, chansons des enfants, sermon français. — 11 h., catéchisme allemand. — 12 h., vêpres et bénédiction. — 13 h., chapelet et prière du soir.

Saint-Pierre : 6 h., messe basse. — 7 h. b., communion des enfants. — 8 h. b., messe chantée, sermon allemand. — 9 h. b., catéchisme français. — 10 h., messe basse, chansons des enfants, sermon français. — 11 h., catéchisme allemand. — 12 h., vêpres et bénédiction. — 13 h., chapelet et prière du soir.

Sainte-Croix : 6 h. b., messe basse. — 8 h. b., office des étudiants, sermon allemand. — 9 h. b., messe des enfants, sermon. — 10 h. b., office paroissial, sermon. — 11 h., vêpres des étudiants. — 12 h., vêpres paroissiales.

Sainte-Dame : 6 h., messe basse. — 8 h., messe chantée, sermon allemand. — 9 h., messe des enfants allemand avec chants ; instruction. — 10 h., vêpres, bénédiction. — 11 h., office paroissial, sermon. — 12 h., vêpres des étudiants. — 13 h., chapelet.

Sainte-Marie : 6 h., messe basse. — 7 h. b., communion des enfants. — 8 h. b., messe chantée, sermon allemand. — 9 h. b., catéchisme français. — 10 h., messe basse, chansons des enfants, sermon français. — 11 h., catéchisme allemand. — 12 h., vêpres et bénédiction. — 13 h., chapelet et prière du soir.

Collège : 6 h., 6 h. b., 7 h., 7 h. b., messe basse. — 8 h., office des étudiants, sermon allemand. — 9 h. b., messe des enfants, sermon. — 10 h. b., office paroissial, sermon. — 11 h., vêpres des étudiants. — 12 h., vêpres paroissiales.

Sainte-Barbe : 6 h., messe basse. — 8 h., messe chantée, sermon allemand. — 9 h., messe des enfants allemand avec chants ; instruction. — 10 h., vêpres, bénédiction. — 11 h., office paroissial, sermon. — 12 h., vêpres des étudiants. — 13 h., chapelet.

RÉPUBLIQUE FEDERALE DE Suisse : 6 h., messe de la Congrégation des Dames pour l'Évêché. Sour-Marié-Hélène, Konstanz, du côté de Montreux.

COLLEGE 14 JUIN

Notre Dame : 9 h., messe de la Congrégation des Dames pour l'Évêché. Sour-Marié-Hélène, Konstanz, du côté de Montreux.

MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 12 juin :

— Eufs, 45 pour 60 centimes. Pommes de terre, les 5 litres, 55-60 cent. Pommes de terre nouvelles, 1 kilo, 50-60 cent. Pommes de terre communales, les 5 litres, 30 cent. Choux, la pleine, 10-20 cent. Choux-fleur, la pleine, 10-20 cent. Carottes, la botte, 15-25 cent. Salade, la tête, 5-10 cent. Pois, les 2 litres, 55-60 cent. Haricots, la livre, 40-50 cent. Poissons, la botte, 5-10 cent. Epinards, la botton, 20 cent. Laitons, la tête, 5-10 cent. Dizognes, la poquet, 10-15 cent. Raves, le paquet, 10-15 cent. Côte de boeuf, la botte, 10-15 cent. Rhabarbar, la botte, 10-15 cent. Asperges, la botte, 40-80 cent. Pommes (div. sortes), les deux litres, 40-70 cent. Cerises, la ½ kg., 35-40 cent. Fraises, le ½ kg., 70-80 cent. Citrons, 5-10 cent. Oranges, 5-10 cent. Pièce de cuirasse, la pièce, 1 fr. 90. Beurre de table, 1/2 kg., 2 fr. Fromage d'Emmenthal, le demi-kilo, 1 fr. 10-1 fr. 20. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 10-1 fr. 20. Fromage maigre, le demi-kilo, 60-90 cent. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80-90 cent. 1 fr. 30. Porc frit, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 50. Porc fumé, le demi-kilo, le fr. 50-1 fr. 60. Lard, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 50.

ACCIDENT MORTEL

Hier après-midi, vendredi, un peu avant cinq heures, M. Félix Purro, domicilié à la rue des Augustins, à Fribourg, rentrait de Trévaux, à bicyclette, lorsqu', arrivé près du Grand-pont suspendu, il prit trop brusquement le virage et vint sbatître contre le mur. On releva sans connaissance M. le docteur Favre lui donna les premiers soins et le fit ensuite transporter à l'hôpital des bourgeois où le malheureux est mort pendant la nuit.

LES VÉTÉRANS CHEMINOTS

La Direction du premier arrondissement des Chemins de fer fédéraux a accordé la gratification réglementaire pour vingt-cinq ans de service à M. Frédéric Thomy, commis aux marchandises, à Fribourg.

BILLETIN METEOROLOGIQUE

DU 12 JUIN

Juin 12 JUIN 13 JUIN

720.0 720.0

718.0 718.0

716.0 716.0

714.0 714.0

712.0 712.0

710.0 710.0

708.0 708.0

706.0 706.0

704.0 704.0

702.0 702.0

700.0 700.0

698.0 698.0

696.0 696.0

694.0 694.0

692.0 692.0

690.0 690.0

688.0 688.0

686.0 686.0

684.0 684.0

682.0 682.0

680.0 680.0

678.0 678.0

676.0 676.0

674.0 674.0

672.0 672.0

670.0 670.0

668.0 668.0

666.0 666.0

664.0 664.0

662.0 662.0

660.0 660.0

658.0 658.0

656.0 656.0

654.0 654.0

652.0 652.0

650.0 650.0

648.0 648.0

646.0 646.0

644.0 644.0

642.0 642.0

640.0 640.0

638.0 638.0

636.0 636.0

634.0 634.0

Les familles Pacifique Chavallaz-Dawarrat, Julien Chavallaz-Bidley, Flavie Chavallaz-Buchs, Pauline Galley-Chavallaz, Frid Maradan-Chavallaz, institutrice à Ecuvillens; Narcisse Morel, à Fribourg; Fortuné Chavallaz-Bovigny, à Ecuvillens; Zapf-Berdet, à Hattwil, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR
Joseph Chavallaz-Berdet

député

leur père, beau-père, grand-père, beau-frère, élevé à leur affection le 11 juin, dans sa 81^e année, muni de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Ecuvillens, mardi 15 juin, à 9 heures du matin.

R. I. P.

Madame et Monsieur Albert Marmy; Monsieur et Madame Charles Marmy et leur fille Yvonne, à Aarau; les familles alliées, à Paris, Arcueil, Estavayer, Fribourg, Châbles, Salazaux, Combremont et Onchy, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE

Victoire BILLARD

leur bien-aimée mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-mère, tante, grand-tante et sœur amie, décédée paisiblement le 11 juin, dans sa 88^e année, après une pénible maladie, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Fribourg, dimanche 18 juin.

Départ de la gare à 2 heures après midi.

L'office funèbre aura lieu lundi 14 juin, à l'église du Collège.

R. I. P.

D'**BONIFAZI**
absent
(MOBILISATION)

PROPRIÉTÉ

A VENDRE

A vendre dans la Gruyère belle propriété d'environ 4 poses de terre et grand jardin, en plein rapport. Balcon, belle vue. S'adresser au Pare avocat, Le Paquier, Bulle.

L'UNION HELVETIA, place des Alpes, Genève, demande un mécanicien-électricien, un laurier de linge, des portières, des sommelières et sommelières, garçons d'office et cuisine, des cuisinières, etc., etc.

Asperges, Fraises
du Valais, 1^{re} ch. cais. 5 kg.
Fr. 5.20 ; 2 kg. Fr. 2.80,
franco. H 31831 L 2116
Dondaines, Charrat (Valais).

Hôtel, à Lausanne, demande jeune cuisinière

Entrée tout de suite. Bon gage. Offres écrites à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Lausanne, sous chif. R 11767 L.

Persil
Le grand succès!
lave blanchit et désinfecte

Soude à blanchir. Henco

Das Betreibungsamt Tafer sucht einen zuverlässigen Gehülfen

Schriftliche Adressierung erwünscht. Persönliche Vorstellung je 1-2 Uhr. H 2360 F 2111
Der Betreibungsbeamte : Ph. Blanchard.

CAMION-AUTO
A vendre bon camion-
auto, première marque, charge
800 à 900 kg., complètement
révisé. Prix 2500 francs.
Ecrire : Henney, rue neuve,
15 Genève, près Lausanne.

ON DEMANDE
60 bons manœuvres
chantier de la Glane, Es-
soudans. Bonne paye. 2083

A LOUER
pour le 25 juillet, logements de
3 à 6 pièces, ainsi que locaux
pour magasins.
S'adresser à M. Hegg-Mone,
avenue du Midi, 17.

Les Confitures Lenzbourg



sont les meilleures
et la joie des enfants

	Seaux en fer doré ou bidons à lait	Seaux et bidons à lait "Piccolo"	Flacons
Pruneaux	5.30	2.55	.80
Myrtilles	5.70	2.70	.85
Mûres	6.-	2.90	.90
Grosseilles rouges	6.20	2.95	.90
Sans rivale	7.10	3.15	.90
Fraises	7.10	3.15	.90
abricots	7.10	3.15	.90
Quatre fruits	6.15	2.65	.75

Grand Café Continental

Dimanche 13 juin, dès 8 h. du soir

CONCERT

DONNÉ PAR

L'Orchestre L'ESTUDANTINA

ENTRÉE LIBRE

Aux catholiques français habitant la Suisse

LE 13 JUIN 1915

A la demande de plusieurs personnes, l'Imprimerie de Saint-Paul a fait un tirage spécial de l'Amende honorable et Consécration solennelle de la France au Sacré Coeur qui sera faite le dimanche 13 juin, dans toutes les églises de France.

On la trouvera à l'Imprimerie Saint-Paul, ou à la Librairie catholique, à Fribourg.

Aux demandes d'envois à faire par la poste, prière de joindre 10 cent. pour frais d'expédition.

Le DIMANCHE 13 JUIN

CONCERT

dans la grande salle de l'Hôtel de Garmiswyl

INVITATION CORDIALE

P. COTTING, tenancier.

CALORIE

INSTALLATIONS SANITAIRES

Fribourg, Grand'Fontaine, 24 A

ŒUVRE DU TRAVAIL, Grand'Rue, 5

Tous les jours de foire

Vente sur la Place des Ormeaux

Le Comité se recommande vivement à la générosité du public de la ville et de la campagne.

H 2341 F 2095

plus

plus